



RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES ET RÉCOMPENSE HONORIFIQUE

PROMOTION 2025

Des professionnels engagés qui
s'illustrent par leurs actions de
prévention ou de secourisme

Sommaire

01

Préambule

5

02

Récompenses individuelles - Promotion 2025
Médailles INRS Argent

11

03

Récompenses individuelles - Promotion 2025
Médailles INRS Bronze

23

04

Récompenses individuelles - Promotion 2025
Récompenses d'une valeur de 750 €

33

05

Récompense honorifique Cramif

37

06

À propos de la Cramif

43

Préambule

La caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) peut **accorder des récompenses** aux travailleurs, agents de maîtrise et chefs d'entreprise qui se sont démarqués par leur **activité et leurs initiatives en matière de prévention**.

Article R. 422-6 [1er alinéa] du Code de la Sécurité sociale

01

ATTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

POUR ÊTRE ATTRIBUÉE, CHAQUE RÉCOMPENSE EST SOUMISE À L'AVIS PRÉALABLE DE L'UN DES CINQ COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX (CTR) D'ÎLE-DE-FRANCE.

Le comité technique régional (CTR) est un organe conseil de la Cramif dans le domaine de la prévention des risques professionnels pour une ou plusieurs grandes branches d'activités, composé paritairement de représentants employeurs et salariés.

LES 5 COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX D'ÎLE-DE-FRANCE



CTR1

Métallurgie, chimie, caoutchouc, plasturgie



CTR2

Bâtiment et travaux publics, bois, ameublement, papier et carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu



CTR3

Transport, eau, gaz, électricité, livre et communication, services, commerces et industrie de l'alimentation, commerce non alimentaire



CTR4

Activités de santé



CTR5

Activités de service I et II autres que les activités de santé



RÉCOMPENSES INDIVIDUELLES

Promotion 2025



MÉDAILLE INRS ARGENT

- Monsieur Bernard HAYAT
- Madame Agnès LALEAU
- Monsieur Éric LEFEBVRE
- Monsieur Christian ROY



MÉDAILLE INRS BRONZE

- Monsieur Sébastien FREIS
- Monsieur Patrick TETART
- Monsieur Éric CHAVANNE
- Monsieur Michel GRATACAP



RÉCOMPENSE D'UNE VALEUR DE 750 €

- Monsieur Anthony FOURGS
- Monsieur Marco Paulo GONCALVES DE OLIVEIRA
- Monsieur Anselmo SAMPAIO DA CUNHA



RÉCOMPENSE HONORIFIQUE CRAMIF

- Fédération française du bâtiment Île-de-France Est (BTP 77)

Récompenses individuelles

Promotion 2025

Décernées par l'Institut national
de recherche et de sécurité (INRS)
sur décision de la caisse
régionale d'assurance maladie
d'Île-de-France (Cramif)



Médailles
INRS Argent

02

CTR 1 BERNARD HAYAT

Bernard Hayat a occupé différentes fonctions dans l'entreprise Peugeot Citroën Automobiles depuis décembre 1978.

Après plusieurs postes dans le commerce et la gestion de succursales Citroën, Bernard Hayat intègre le siège social de l'entreprise, alors implanté à Neuilly-sur-Seine, puis est élu secrétaire du comité d'établissement pendant 4 ans.

Bernard Hayat se voit ensuite confier pendant 5 ans, la mission de pilote sécurité et santé au travail pour le suivi et l'accompagnement des salariés, contribuant notamment à promouvoir la formation en matière de prévention des risques professionnels (journées obligatoires de sécurité au travail, prévention incendie, maniement d'extincteurs, premiers secours, etc.).

Bernard Hayat est membre titulaire du collège « salariés » du CTR des industries de la métallurgie de la Cramif depuis 15 ans et siège également à la Commission paritaire permanente de tarification (CPPT) et à la Commission régionale des accidents du travail et des maladies professionnelles (CrATMP).



CTR 1 AGNÈS LALEAU

Agnès Laleau a exercé en tant que préventeur au sein d'un grand groupe du secteur de l'alimentaire de 2005 à 2008.

En juillet 2008, elle rejoint le Groupe des industries métallurgiques (GIM). Elle conseille et accompagne les entreprises franciliennes de la métallurgie sur les sujets de santé et de sécurité au travail ainsi que dans la mise en œuvre de leur politique de prévention.



Agnès Laleau occupe différents mandats régionaux en matière de santé et de sécurité. Elle est membre du Comité régional d'orientation des conditions de travail (Croct) et, dans ce cadre, elle participe aux travaux du quatrième plan régional santé au travail (PRST4) d'Île-de-France.

Agnès Laleau est également membre du comité paritaire régional de l'agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) et, depuis septembre 2008, administrateur siégeant au conseil d'administration et à la Commission régionale des accidents du travail et maladies professionnelles (CrATMP) de la Cramif. En outre, elle est membre titulaire du CTR de l'industrie (CTR 1) depuis 2010. Elle préside également le collège « employeurs » du CTR 4.

En parallèle, Agnès Laleau intervient nationalement en qualité de membre du CTN métallurgie.

Agnès Laleau participe à de nombreuses commissions de prévention temporaires ou permanentes. Sur le périmètre francilien, elle a notamment apporté sa contribution à l'élaboration d'un guide d'aide au repérage des situations à risques de troubles musculosquelettiques, un guide d'aide au choix des outils portatifs ainsi qu'à la conception de la recommandation régionale sur les activités de maintenance des escaliers mécaniques et trottoirs roulants.

CTR 2 ÉRIC LEFEBVRE

Après un 1^{er} cycle à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage à Lille, **Éric Lefebvre** s'est orienté vers la prévention en sécurité industrielle en obtenant un DUT auprès de l'Ifatec à Lille.

En 1988, Éric Lefebvre intègre Bouygues construction en tant que responsable prévention, sécurité et environnement des grands chantiers. Dès son début de carrière, il œuvre à la prévention lors de la construction du tunnel sous la Manche, puis lors de la construction de la ligne TGV Nord, et pour la construction de la gare Marne-la-Vallée Chessy (Disneyland® Paris).

En 1995, pendant les travaux de construction de l'autoroute A14, son engagement pour la prévention a déjà été récompensé par la médaille d'argent Cramif.

Après 7 ans passés à la construction, Éric Lefebvre décide de s'orienter dans les travaux publics, toujours chez Bouygues, dans les activités de terrassement où il s'est spécialisé dans les routes et les mines, en France et à l'international, en tant que directeur QSE, développement durable et formation. Cette aventure dure 12 ans jusqu'à sa nouvelle orientation vers la troisième branche du groupe Bouygues, celle de l'énergie.

Après 26 années d'engagement au service de la prévention et du développement durable au sein du groupe Bouygues, où il a œuvré à la protection de la santé des collaborateurs, Éric Lefebvre rejoint le groupe Vinci. Il intègre alors le comité de direction d'Eurovia, avec la responsabilité de la politique de prévention de l'Européenne de travaux ferroviaires (ETF) pour les activités ferroviaires, fonction qu'il exercera durant six ans. Il rejoint ensuite Demathieu Bard, groupe lorrain du BTP, afin de poursuivre son engagement en matière de prévention.

En parallèle de son parcours en entreprises, Éric Lefebvre met son expertise en prévention au service de notre branche. Il intervient depuis 22 ans comme membre puis président du collège « employeurs » au CTN B (mandat Medef/FNTP) et comme vice-président du CTR 2 de la Cramif (Medef/FFB). Depuis trois ans, il est représentant « employeurs » au comité national de l'OPPBTP.

CTR 2 CHRISTIAN ROY

Christian Roy a intégré le groupe Bouygues en 1973 pour devenir responsable sécurité au travail dans une branche travaux.

Ses compétences et son expérience de sapeur-pompier lui ont permis d'obtenir le diplôme de formateur en secourisme et de mettre ces savoir-faire au service des salariés de Bouygues.

Engagé dans la promotion de la prévention auprès des salariés comme au sein de l'entreprise, Christian Roy a été élu président du conseil de l'OPPBTP Île-de-France (2004-2005) durant ses mandats en tant que représentant des salariés.

Son engagement en matière de prévention dépasse nos frontières puisqu'il est membre actif de la commission hygiène et sécurité de la Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois à Bruxelles (FETBB) et porte la parole de la prévention auprès des députés de la Commission européenne. Il siège également à l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) contribuant ainsi au déploiement des actions de prévention à l'échelle mondiale.



Plus proche de nous, Christian Roy a été désigné membre de la Commission santé et sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 sous la responsabilité de Tony Estanguet. Il siège également à la commission hygiène et sécurité de la Société du Grand Paris.

Christian Roy est devenu coordonnateur du comité européen de Bouygues afin de développer une Commission santé et sécurité pour les sociétés européennes du groupe.

Ses engagements dépassent cependant le cadre de la prévention : il est également membre de la Commission mondiale sur le climat et participe aux conférences des Nations Unies consacrées au changement climatique.

Christian Roy a récemment été désigné juge au conseil des prud'hommes, section cadres au tribunal de grande instance (TGI) de Versailles.

Christian Roy est membre du CTR 2 de la Cramif depuis près de 20 ans ainsi que membre actif en CPPT, en tant que vice-président du collège « salariés ».

Récompenses individuelles

Promotion 2025

Décernées par l'Institut national
de recherche et de sécurité (INRS)
sur décision de la caisse
régionale d'assurance maladie
d'Île-de-France (Cramif)



Médailles
INRS Bronze

INRS

CTR 1 SÉBASTIEN FREIS

En tant qu'intervenant en prévention des risques professionnels en santé au travail auprès du service de prévention et de santé au travail interentreprises ACMS, **Sébastien Freis** s'est employé à créer un environnement de travail plus sûr au sein des entreprises adhérentes.

Secrétaire du comité d'hygiène, de santé et des conditions de travail (CHSCT), Sébastien Freis a également coordonné diverses initiatives de prévention des risques professionnels au bénéfice des salariés de l'ACMS. Secrétaire du CSE depuis 2023, il poursuit la promotion d'une culture de prévention interne afin de préserver la santé des travailleurs.

Au sein de la Cramif, Sébastien Freis participe depuis sept ans aux travaux du CTR 1 et à la CPPT comme représentant de la CGT.

Il a récemment participé aux travaux de la commission temporaire de prévention (CTP) notamment sur la rédaction de flash infos (renversement latéral des chariots, collision engins piétons, toileage manuel, outils portatifs, maintenance corrective) et sur la définition d'une stratégie de déploiement de l'ingénierie de prévention.



CTR 2 PATRICK TETART

Patrick Tétart obtient son CAP/BEP d'installateur chauffage et plomberie puis décroche son BTS en génie climatique de niveau 3 au lycée Maximilien Perret de Vincennes. Il poursuivra par une formation à l'Institut professionnel industriel des acteurs humains et organisationnels.

Patrick Tétart commence sa carrière en 1989 au sein de la société Chalvent, devenue au début des années 90 la société Sochan, appartenant au groupe Shell. Dès cette première expérience, il s'implique dans la prévention en devenant membre du CHSCT. Au cours de cette décennie, il œuvre dans la coordination santé et sécurité à l'échelle nationale de l'entreprise.

Fin 1999, son entreprise devient Cofathec (Compagnie française des activités thermiques et climatiques), filiale du groupe GDF, où il s'implique de nouveau dans la prévention au sein du CHSCT. Ses missions se poursuivent jusqu'en 2009 avant d'être intégrées aux dispositifs du groupe GDF/Suez, où elles se prolongent jusqu'à aujourd'hui.

Au-delà de ce cadre, son rôle de secrétaire de CHSCT l'amène à siéger au bureau de la CFDT en tant que coordinateur santé, sécurité et environnement BTP, ainsi qu'au bureau de la CFDT Métropole pour les dossiers santé et sécurité.

Depuis 2017, Patrick Tétart est membre du CTR 2 de la Cramif, représentant du collège « salariés ». Il participe aux commissions paritaires permanentes de tarification (CPPT) et aux Commissions temporaires de prévention (CTP) de ce CTR.

CTR 3 ÉRIC CHAVANNE

Éric Chavanne est salarié du département d'ingénierie d'une grande entreprise intervenant dans la construction de réacteurs nucléaires. Ancien membre de CHSCT, et actuellement participant au CSE du siège social, il contribue depuis une douzaine d'années au dialogue social sur les questions de prévention.

À ce titre, il a été à l'origine d'une demande d'expertise portant sur la restructuration de la surface allouée aux bureaux.

Cette démarche a conduit à la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à accompagner les évolutions et à limiter les principaux facteurs de stress.

Outre les mesures organisationnelles, la démarche s'est attachée à l'aménagement ergonomique des postes de travail et à la limitation du bruit ambiant.

Éric Chavanne s'est également investi dans l'accompagnement individuel des salariés. Il a orienté des collègues soumis à des risques psychosociaux vers les interlocuteurs appropriés, notamment les services de prévention et de santé au travail. Il a également conseillé un salarié exposé au plomb et à l'amiante dans son parcours de soin et ses démarches administratives.

Depuis huit ans, Éric Chavanne contribue de manière régulière aux travaux du CTR 3 en qualité de titulaire du collège « salariés ».



CTR 3 MICHEL GRATACAP

Michel Gratacap est salarié d'un bureau d'étude d'une grande entreprise de services numériques, évoluant notamment dans la conception et la vente de logiciels informatiques de gestion. Très impliqué dans les instances représentatives du personnel, il a contribué au développement de la prévention au sein de son établissement pendant plus de 20 ans.

Participant au conseil d'administration d'un service de prévention et de santé au travail, Michel Gratacap a orienté les activités de l'association. Avec l'aide du médecin du travail, il a fait progresser la conception des bureaux de son entreprise de façon à limiter les risques de troubles musculosquelettiques. Il a ainsi participé à l'installation de plans de travail réglables en hauteur, à la sélection de souris évitant les affections du canal carpien et à la mise à disposition de fauteuils limitant les douleurs dorsolombaires. Il a également œuvré à la conception d'espaces de pause visant à réduire l'immobilité liée au travail sur écran.

Au-delà des aspects ergonomiques, Michel Gratacap s'est investi dans la réalisation d'expertises portant sur la prévention des risques psychosociaux afin de réduire le stress associé à l'augmentation progressive des exigences techniques et budgétaires des clients.

Depuis 8 ans, Michel Gratacap contribue de manière régulière aux travaux du CTR 3 en tant que titulaire puis suppléant du collège « salariés ».



Récompenses individuelles

Promotion 2025

Décernées par la caisse
régionale d'assurance maladie
d'Île-de-France



Récompenses
d'une valeur de 750 €

04



Récompenses 750 €

ANTHONY FOURGS

MARCO PAULO GONCALVES DE OLIVEIRA

ANSELMO SAMPAIO DA CUNHA

Messieurs Anthony Fourgs, Marco Paulo Goncalves De Oliveira et Anselmo Sampaio Da Cunha sont salariés de la société Legembre Île-de-France.

Ils ont participé au sauvetage d'une personne agressée par arme blanche, qui s'est réfugiée sur le chantier où ils travaillaient avant de s'effondrer au sol.

Leur formation de sauveteur secouriste du travail et leur sang-froid leur ont permis d'intervenir efficacement sur des saignements importants au niveau du cou et du thorax de la victime.

Leur action a été saluée par les secours extérieurs, qui ont reconnu que leur intervention avait contribué au sauvetage de la victime.



Récompense honorifique

Promotion 2025

Décernée par la caisse
régionale d'assurance maladie
d'Île-de-France



Récompense
honorifique Crэмif

05



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT ÎLE- DE-FRANCE EST (BTP 77)

Cette distinction honorifique récompense la dynamique déployée au sein de la Fédération française du bâtiment Île-de-France Est (BTP 77) depuis 20 ans pour promouvoir la prévention auprès de ses adhérents. Elle met également en valeur le partenariat avec la Cramif, notamment à travers la charte de bonne conduite « 100% Pro » à destination des entreprises.

Depuis vingt ans, un réseau local a été développé avec différents partenaires, reconnus sur le territoire de Seine-et-Marne comme des acteurs au service de la prévention.

En 2005, la direction de la FFB Île-de-France Est (BTP 77) décide de lancer une dynamique de prévention au sein de la structure. Une équipe dédiée est constituée et une commission réunissant divers partenaires du département de Seine-et-Marne est créée.

Les premières actions ont porté sur le risque routier avant de s'étendre à d'autres domaines. Plusieurs outils et événements ont soutenu cette démarche : organisation de forums, diffusion régulière d'un journal, et distribution mensuelle d'un calendrier présentant un message de prévention aux entreprises, salariés et partenaires.

Les journées prévention environnement et innovation (JPEI) sont organisées chaque année par la FFB Île-de-France Est (BTP77) en partenariat avec la Cramif, l'OPPBTP Île-de-France et le SIST BTP Seine-et-Marne, notamment pour mettre en avant des actions innovantes et les partager avec les entreprises adhérentes.



La FFB Île-de-France Est (BTP77) organise des rendez-vous identifiés et sollicités par les entreprises adhérentes.

À titre d'exemple, un grand forum consacré au risque de chutes de hauteur a été organisé, intégrant des démonstrations de matériels et d'équipements dédiés. La Cramif y a animé plusieurs ateliers thématiques, notamment sur les risques liés aux ambiances thermiques et sur la promotion des bases vies, leviers essentiels pour améliorer les conditions de travail sur les chantiers.

Chaque année, un forum risque routier est organisé par la FFB Île-de-France Est (BTP 77) en partenariat avec la Cramif, Centaure, le SIST BTP Seine-et-Marne, l'OPPBTP Île-de-France, la Préfecture de Seine-et-Marne et des entreprises menant des actions exemplaires.

Le 20 novembre 2025, la charte de bonne conduite « Sur la route comme au boulot, je reste 100 % pro », signée pour la première fois vingt ans plus tôt, a été renouvelée par l'ensemble des partenaires.

Ces forums intègrent des ateliers sur les nouveaux modes de déplacement et l'intégration des trajets professionnels dans l'analyse des risques. Les dispositifs d'aides financières proposés par la Cramif y sont régulièrement valorisés.

Parallèlement, plusieurs conventions d'actions communes sont signées. L'une d'elles a permis le déploiement de la démarche Mesa (Mise en service anticipée des ascenseurs sur chantier). Cette action innovante qui s'est depuis déployée sur les chantiers d'Île-de-France, permet de prévenir efficacement le risque lié à la manipulation des charges.

Une autre convention concernait l'accueil des salariés sur un nouveau chantier ou à un nouveau poste. La FFB Île-de-France Est (BTP 77) a relayé la démarche « Synergie Accueil » (devenue TutoPrév Accueil) mise en place par l'INRS et l'Assurance Maladie – Risques professionnels ainsi que l'offre de formation de la Cramif sur ce thème.

C'est le travail d'une équipe qui s'est étoffée au fur et à mesure des années et qui continue à promouvoir, avec enthousiasme et professionnalisme, une prévention pragmatique et concrète, directement utile aux entreprises adhérentes et à leurs salariés.

À propos de la Cramif

La Cramif est un **organisme de Sécurité sociale** appartenant au réseau **Assurance Maladie**. Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

na

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical et dentaire Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.

POUR EN SAVOIR PLUS

 **NOTRE SITE**
www.cramif.fr

 **CONTACT PRESSE**
presse.cramif@assurance-maladie.fr

 @cramif  LinkedIn  YouTube



Glossaire

> ACMS

Association interprofessionnelle des centres médicaux et sociaux

> Aract

Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail

> BTP

Bâtiment et travaux publics

> CFDT

Confédération française démocratique du travail

> CFE-CGC

Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres

> CGT

Confédération générale du travail

> CHSCT

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

> CPPT

Commission paritaire permanente de tarification

> CRATMP

Commission régionale des accidents du travail et des maladies professionnelles

> Croct

Conseil régional d'orientation des conditions de travail

> CSE

Comité social et économique

> CTN

Comité technique national

> CTP

Commission temporaire de prévention

> CTR

Comité technique régional

> ETF

Entreprise de travaux

> FETBB

Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois

> FFB

Fédération française du bâtiment

> Fntp

Fédération nationale des travaux publics

> GIM

Groupe des industries métallurgiques

> IBB

Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois

> Ifatec

Institut de formation en techniques avancées

> INRS

Institut national de

> JPEI

Journées prévention environnement et innovation

> Medef

Mouvement des

> Mesa

Mise en service anticipée des ascenseurs

> OPPBTP

Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

> PRST4

4^e Plan régional de santé au travail (Île-de-France)

> QSE

Qualité sécurité environnement

> SIST BTP

Service interentreprises de santé au travail du bâtiment et des travaux publics

> SPST

Service de prévention et de santé au travail

> SST

Sauveteur secouriste du travail

> TGI

Tribunal de grande instance

> TMS

Troubles musculosquelettiques

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur **cramif.fr**

Brochure des récompenses individuelles

Direction régionale des risques professionnels
Janvier 2026

Contact presse

✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr

Cramif – 25116 – Janvier 2026 – ©1Stock

